



**CONSEIL COMMUNAL  
DE  
1338 BALLAIGUES**

SEANCE DU CONSEIL COMMUNAL  
DE BALLAIGUES  
DU 9 MAI 2011

**M. le Président** souhaite la bienvenue aux membres du Conseil pour cette avant-dernière séance de la législature.

L'appel nominal indique la présence de 28 conseillères et conseillers. Les noms et prénoms des conseillères et conseillers présents figurent dans le livre nominatif des présences tenu par les scrutateurs. Le quorum réglementaire étant atteint, **M. Nathanaël Bourgeois, Président**, ouvre la séance à 20 heures 15 en implorant la bénédiction de Dieu sur les travaux de l'assemblée.

L'ordre du jour modifié est adopté sans modification.

- 1) Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2011.
- 2) Communications de la Municipalité.
- 3) Dépôt des comptes 2010.
- 4) Préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 493'000.- TTC pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est.
- 5) Rapport de la commission chargée d'examiner le Préavis concernant les indemnités du Conseil communal pour la législature 2011-2016 suite à l'examen de la proposition Raymond Durussel.
- 6) Rapport annuel de la Commission Culturelle.
- 7) Rapport intermédiaire de la Commission sur le projet « la Fin des Rittes ».
- 8) Propositions individuelles et divers.

## **1. Adoption du procès-verbal de la séance du 4 avril 2011.**

Le procès-verbal de la séance du 4 avril 2011 est adopté à l'unanimité, sans avis contraire, ni abstention.

## 2. Communications de la Municipalité.

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** donne les informations suivantes :

### *Déploiement de l'infrastructure Swisscom*

Il y a deux ans, des citoyens surtout téléspectateurs sportifs, demandaient par lettre à la municipalité de bien vouloir équiper la commune de l'accès à Swisscom TV. La municipalité y avait renoncé, l'investissement représentant une somme à 6 chiffres. Dans le courant du mois passé, la société Swisscom a proposé d'équiper gratuitement la commune (430 abonnés). Une zone de 750m à partir du centre du village, comprenant tout le village à l'exception de la partie est (moitié du quartier Fin des Rittes) et du haut (chemin des Communs) sera desservie par Swisscom TV haute Définition, soit environ 75% de la zone habitée (328 habitants). Une zone de 1500m comprenant tout le village à l'exception des maisons foraines sera desservie par Swisscom TV (soit environ 88 % de la zone habitée) et une zone de 2100m (exception faite des maisons foraines du haut) sera desservie par Swisscom internet à haut débit (soit 93% soit 50 habitants. Hors zone 30 abonnés. La mise en service est prévue au premier trimestre 2012.

**M. le Municipal José Loeffler** informe le Conseil que le Triage du Suchet, organise cette année Festibois, qui se déroulera au Puisoir, à Orbe, les 27 et 28 août prochains. Si quelques bénévoles souhaitent participer à cette manifestation, ils sont les bienvenus. Les intéressés/es peuvent prendre contact avec lui ou au Greffe.

**M. le Municipal Michel Junod** informe le Conseil que dans le cadre de l'AscoVaBano le comité intercommunal a tenu séance. Un investissement de Fr. 1'170'000.- a été décidé dans le but de créer un réfectoire. Le faire immédiatement, en même temps que les autres travaux, permet d'envisager un coût inférieur de 30% à une construction ultérieure.

## 3. Dépôt des comptes 2010.

**Monsieur le Syndic Raphaël Darbellay** présente en détail le fascicule et le rapport de la Municipalité concernant les comptes 2010. Les détails de ce rapport figurent en regard des postes comptables concernés. Pour les besoins du présent procès-verbal et pour éviter d'en alourdir la lecture, compte tenu aussi du fait que chaque membre du conseil a reçu son exemplaire des comptes en question, on rappellera que les comptes 2010 se résument comme suit :

|                           |                  |
|---------------------------|------------------|
| Montant total des revenus | Fr. 8'358'338.99 |
| Montant total des charges | Fr. 8'400'845.26 |
| Excédent de charges       | Fr. 42'506.27    |

Conformément aux dispositions du règlement du 29 octobre 2003 sur la comptabilité des communes, les comptes ont été soumis à une fiduciaire, dont le rapport est à disposition de la Commission. La Municipalité demande au Conseil communal d'approuver les comptes 2010, tels que présentés et de lui donner décharge de sa gestion durant l'année écoulée.

Le présent rapport est transmis à la Commission de gestion pour examen. Pour rappel, la Commission de gestion est composée de MM. Sébastien Bourgeois, Raymond Durussel, Jean-Luc Leresche, Eric Guillaume, Gilbert Leresche et de M. Olivier Rose et Mme Christine Bonhôte-Jaccard, suppléants.

#### **4. Préavis municipal relatif à une demande de crédit de Fr. 493'000.- TTC pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est.**

**M. le Municipal Gilbert Poncet** donne lecture du Préavis municipal No 52 relatif à une demande de crédit de Fr. 493'000.- TTC pour l'amélioration du réseau de distribution d'eau potable et de défense incendie par la pose d'une conduite maîtresse à l'Est.

En application de l'article 40 du règlement, le Bureau désigne la commission chargée d'examiner le préavis.

La commission est composée de 5 membres et de 2 suppléants : Mmes et MM. Gilbert Leresche, Christiane Vulliet, Paul-André Moser, Eric Jeanneret, Andelka Leresche tous membres et Julien Leresche et Christine Bonhôte-Jaccard, suppléants.

#### **5. Rapport de la commission chargée d'étudier le préavis du bureau du Conseil communal sur les indemnités du Conseil pour la législature 2011-2016.**

**M. Jean-Luc Leresche**, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission chargée d'étudier le préavis du bureau du Conseil communal sur les indemnités du Conseil pour la législature 2011-2016.

.....

##### **Conclusions :**

En conclusion, nous fondant sur ce qui précède, nous vous prions, Mesdames et Messieurs, de bien vouloir voter le texte ci-après :

Le Conseil communal de Ballaigues

- Vu le préavis du 27 mars 2011 du bureau du Conseil,
- Ouï le rapport de la commission chargée de l'étudier,
- Considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour,

##### **Décide**

**de servir les indemnités précitées au conseil communal pour la législature 2011-2016.**

La commission était composée de Mme et MM. Raymond Durussel, président, Liliane Leresche, Sébastien Bourgeois, Yves Loeffler et Jean-Luc Leresche, rapporteur. »

La discussion est ouverte.

**M. Daniel Bourgeois** répond à la question posée sans le rapport au sujet des retenues AVS, qui ne sont effectuées qu'à partir de Fr. 2'300.-- .

**Le Président** demande au premier vice-président de bien vouloir le remplacer, car il souhaite intervenir dans la discussion.

**M. Nathanaël Bourgeois, Président**, rappelle la réflexion du Bureau du Conseil sur cet objet notamment sur les deux idées maîtresses qui ont été développées dans le préavis : la

première étant une part du travail accompli qui est un service à la communauté. La seconde étant une part de travail qui demande à être rétribué, notamment la rédaction des rapports, le travail de secrétariat et le travail de l'huissier. Pour ce type de travail-là, parfois harassant, il est nécessaire d'avoir des indemnités qui soient conséquentes. Pour les autres postes, le travail a semblé au Bureau d'être plus normal, plus facile et devant être perçu comme un service à la communauté, notamment la participation aux séances du Conseil communal pour tous les citoyen/nes élu/es.

Comme le Conseil a pu le voir, l'augmentation prévue par le Bureau augmenterait le poste du Conseil communal dans les comptes de la commune à Fr. 14'800.- par an (actuellement Fr. 10'000.-). Si la proposition de la commission était suivie, nous arriverions à environ Fr. 17'000.- par an. Nous passerions ainsi d'une augmentation de +47% à une augmentation de +70%. Personnellement et vis-à-vis des électeurs et de la Commune, cette augmentation me paraît plus que déraisonnable. Il a été fait une forme de compromis avec la proposition de Bureau. **Le Président** souhaite ainsi défendre la proposition du Bureau et demande au Conseil de soutenir la proposition du Bureau du Conseil communal et d'amender en conséquence le rapport et les propositions de la commission.

**Mme Catherine Leresche** intervient sur les propositions présentées par la commission et les différences qu'elles représentent, notamment en ce qui concerne le poste du président.

**M. Sylvain Belin** fait une remarque en ce qui concerne les comparaisons avec les indemnités des communes d'Orbe et de Vallorbe. La proposition de la commission lui semble raisonnable.

**M. Jean-Luc Leresche** signale que certains tarifs, dans les communes d'Orbe et Vallorbe, au niveau des postes de président et secrétaire sont beaucoup plus élevés. Selon leur système, les scrutateurs sont également rémunérés différemment. En ce qui concerne les jetons de présence, la situation est presque semblable.

**M. Pierre-Luc Maillefer** trouve que les remarques sont intéressantes, mais nous n'avons finalement pas à comparer ce qui se fait à Vallorbe et à Orbe car ce sont des communes de taille nettement plus grandes. Par exemple, pour ce qui est du président, les tâches de représentation sont plus lourdes. Il soutiendra la proposition faite par le Bureau du Conseil, défendue par la voix de son président. Elle vise deux compensations intéressantes, notamment la rédaction des rapports qui doit être effectuée après séance et qui demande un travail de réflexion et de concentration.

**M. Daniel Bourgeois** intervient et soutient la proposition du Bureau. Il souhaite que la votation se fasse à bulletin secret.

**M. Nathanaël Bourgeois, Président**, signale qu'au vu des différentes propositions, il s'agirait d'amender le rapport.

La discussion se poursuit sur la procédure de votation, notamment avec l'intervention de **MM. Pierre-Luc Maillefer** (mettre en opposition les propositions) et **Sébastien Bourgeois** (voter les amendements).

La discussion est close. Il est passé au vote.

Les amendements sont tous soutenus par plus de 5 personnes.

|                                       |   |                           |
|---------------------------------------|---|---------------------------|
|                                       | Propositions<br>Bureau/Commission                   |                           |
| Jetons de présence                    | <b>Fr. 10.-</b> au lieu de Fr.15.-                  | 13 oui/12 non/1abstention |
| Président                             | <b>Fr. 1'000.-</b> au lieu de<br><i>Fr. 1'200.-</i> | 16 oui/11 non             |
| Huissier                              | <b>Fr. 1'700.-</b> au lieu de<br><i>Fr. 1'800.-</i> | 14 oui/13 non             |
| Scrutateur hors<br>conseil            | <b>Fr. 30.-</b> au lieu de<br><i>Fr. 50.-</i>       | 16 oui/10 non/1abstention |
| Amende pour<br>absence non<br>excusée | Fr. 10.- au lieu de<br><b>Fr. 15.-</b>              | 10 oui/16 non/1abstention |

Le Rapport de la commission, tel que présenté, est mis en opposition au rapport de la commission, amendé, sauf la modification concernant l'amende pour absence non excusée (maintenir l'amende proposée par la commission à Fr. 15.-).

Rapport de la commission amendé (proposition du Bureau, sauf le point qui concerne les amendes : 15 voix.

Rapport de la commission tel que présenté et lu par le rapporteur : 12 voix.

**Le rapport de la commission, amendé, est accepté par 15 voix contre 12.**

|   |                |
|---|----------------|
| Jetons de présence aux séances                                  | <b>10.-</b>    |
| Heures de commission  | <b>20.-</b>    |
| Heures de rédaction de rapports                                 | <b>30.-</b>    |
| Président   | <b>1'000.-</b> |
| Secrétaire  | <b>3'000.-</b> |
| Sous-secrétaire (par PV)  | <b>200.-</b>   |
| Huissier  | <b>1'700.-</b> |
| Bureau  | <b>800.-</b>   |
| Scrutateurs par dimanche de<br>votations/élections              | <b>50.-</b>    |
| Scrutateurs hors-conseil par<br>dimanche de votations/élections | <b>30.-</b>    |
| Amende pour absence non-excusee<br>à l'avance                   | <b>15.-</b>    |

## 6. Rapport annuel de la Commission Culturelle.

**M. Gilbert Leresche**, rapporteur, donne lecture du rapport.

....

Pour la Commission Culturelle : Pierre-Luc Maillefer, Président, Marjorie Faivre, Christiane Vulliet, Grégoire Martin, Gilbert Leresche, Rapporteur.

La discussion est ouverte.

**Le Président** remercie la commission pour ce rapport fourni et ouvre la discussion sur celui-ci.

**M. Pierre-Luc Maillefer** souhaite relever tout le travail qui a été fait durant les manifestations. Il tient à relever également la volonté des personnes qui se sont impliquées. C'est important de pouvoir compter sur ces volontés dans un village comme Ballaigues. Pour continuer son travail, la Commission culturelle a besoin de recevoir des propositions qui peuvent émaner des membres du Conseil ou des habitants du village.

**Mme Catherine Leresche** rappelle également le marché de Noël, auquel la population participe.

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** répond à la remarque touchant à la responsabilité des activités artistiques au sein de la Municipalité. Il n'y aura pas de remaniement à la fin de la législature, mais il y aura quelques modifications et l'idée qu'il y ait un responsable, au sein de la Municipalité, de la culture est une bonne idée. Des informations à ce sujet seront données en début de la nouvelle législature.

La discussion est close.

**Le Conseil prend acte du rapport et applaudit la commission pour son travail.**

## **7. Rapport intermédiaire de la Commission sur le projet « la fin des Rittes ».**

**M. Yves Loeffler**, rapporteur, donne lecture du rapport de la commission

.....

Pour mémoire, la Commission permanente « La Fin des Rittes » est composée de Mme et MM. Marjorie Faivre (absente), Yves Loeffler, rapporteur, Pierre-Luc Maillefer, président (absent), Walter Sacco, Renato Salvi, Frédéric Santschi.

La discussion est ouverte.

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** signale une correction à la page 2,2<sup>ème</sup> paragraphe : « ...La Fin des Rittes » est à remplacer par « La Sarillon ».

La discussion est close.

**Le Conseil prend acte du présent rapport.**

## **8. Propositions individuelles et divers.**

**M. Gilbert Leresche** pose une question au sujet réseau Swisscom. Y aura-t-il des fouilles dans la commune ? Il pense notamment à la région vers chez Barrat pour laquelle Swisscom avait décliné une proposition de la commune de profiter des fouilles ouvertes pour effectuer des travaux pour son réseau.

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** répond qu'il n'y aura apparemment pas de fouilles dans le village. Swisscom va améliorer l'offre de 430 abonnés. Il semble qu'il n'ait pas de travaux d'infrastructure.

**M. Sylvain Belin** signale rappelle que c'est de la fibre optique qui est posée actuellement.

**M. le Syndic Raphaël Darbellay** signale qu'une information publique sera donnée par Swisscom à la population en temps opportun.

**M. Jean-Luc Leresche** souhaiterait avoir quelques précisions sur les travaux qui concernent le nouveau réservoir et sa mise en service. Une visite a-t-elle été prévue ?

**M. le Municipal Gilbert Poncet** répond que les travaux suivent leurs cours : la cuve est terminée et nous avons commencé la phase de l'appareillage. Les terrassements sont pratiquement terminés. Il été décidé de profiter de la place plate sur le de prévoir nouveau réservoir et de prévoir la nouvelle place de pétanque.

**Mme Catherine Leresche** pose une question au sujet des restrictions d'eau suite à la sécheresse.

**M. le Municipal Gilbert Poncet** répond que pour le moment il n'est pas envisagé de restriction d'eau car le débit de la source reste à un bon niveau.

**M. Olivier Rose** demande si une réception est prévue pour la population pour visiter le nouveau réservoir avant sa mise en service.

**M. le Municipal Gilbert Poncet** répond que la question est actuellement à l'étude, mais qu'il sera probablement fait quelque chose.

**Mme Catherine Leresche** souhaiterait savoir quand est prévu le marquage de la route vers chez Barrat jusqu'à la Cure.

**M. le Municipal Thomas Maillefer** rappelle que les travaux ne sont pas complètement terminés, une couche de goudron doit encore être posée. Le marquage suivra dès la fin des travaux.

**M. le Syndic Rapahaël Darbellay** donne des précisions concernant les comptes et les corrections à apporter (suppression du 430.311.0).

**Mme Christiane Vulliet** souhaite connaître la décision de la municipalité suite à une suggestion faite, de créer un jardin du souvenir au cimetière de Ballaigues et des tombes pour les urnes.

**M. le Municipal Michel Junod** répond qu'une zone va être désaffectée et cela permettra de créer un jardin du souvenir. Cela sera prévu au budget pour 2012.

**Le Président** rappelle différentes dates :

- Samedi 28 mai : course du Conseil communal – rendez-vous à 7 heures à la Croix d'Or, pour un café croissant ;
- Mardi 31 mai : le Président représentera la commune de Ballaigues, à une invitation faite par la présidente du Grand Conseil à tous les présidents des conseils communaux du canton de Vaud, avec la participation de M. Jean-René Germanier, président du Conseil national,
- Lundi 6 juin à 20h15 : prochaine séance du Conseil communal.
- Mardi 14 juin 2011 à 19h30 au Centre villageois : assermentation des nouvelles autorités, selon un programme à déterminer et qui sera envoyé en tout-ménage.

La parole n'étant plus demandée, **le Président** lève la séance, sans contre-appel, à 22 heures.

***Etaient absents et excusés*** : Mmes et MM. Christine Bonhôte, Raymond Durussel, Marjorie Faivre, Eric Jeanneret, Andelka Leresche, Julien Leresche, Christian Nyffenegger.

Ballaigues, le 10 mai 2011.

Le Président :

La Secrétaire :

Nathanaël Bourgeois

Marianne Brélaz